

# GUIDE DU SIGNALEMENT SUR PERCEVAL

**1<sup>ère</sup> étape :** Recherchez « Perceval » dans votre moteur de recherche.  
Cliquez sur le premier lien disponible « [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) » :



*Vous pouvez aussi vous rendre directement sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et taper « perceval » dans la barre de recherche*

**Voici la page sur laquelle vous arriverez :**

A screenshot of the Service-Public.fr website. At the top, there is a navigation bar with four tabs: "PARTICULIERS" (highlighted in blue), "PROFESSIONNELS", "ASSOCIATIONS", and "ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION". Below the navigation bar is the French flag and the text "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE" and "Service-Public.fr". Underneath, it says "Le site officiel de l'administration française" and the motto "Liberté Égalité Fraternité". Below this is a horizontal menu with icons and labels for "Papiers - Citoyenneté", "Famille", "Social - Santé", "Travail", "Logement", "Transports", and "Arg...". A large blue search bar is present, containing the text "Exemple : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...". Below the search bar is a breadcrumb trail: "Accueil particuliers &gt; Services en ligne et formulaires &gt; Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)". The main content area features a large blue button with a circular arrow icon and the text "Téléservice : Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)". Below the button, it says "Ministère chargé de l'intérieur".

**2e étape** : Faites défiler la page vers le bas et cliquez sur ces deux icônes :



**3e étape** : Sélectionnez un compte avec lequel vous allez vous identifier afin d'accéder au site service-public.



**4e étape** : Une fois identifié, cliquez sur « Continuer sur service-public.fr »



**5e étape** : Vous arriverez sur une page explicative concernant le signalement. Faites défiler cette page vers le bas et cliquez sur commencer.


## SIGNALER UN USAGE FRAUDULEUX DE MA CARTE BANCAIRE


Vous êtes sur le point de **faire un signalement confidentiel** auprès des **forces de l'ordre**. Cette démarche ne constitue pas un dépôt de plainte.


Le **signalement** sera exploité aux fins de recherche des **auteurs d'usages frauduleux de carte bancaire**, sous le contrôle du procureur de la République. Vous êtes susceptible d'être contacté par la Gendarmerie nationale ou la Police nationale dans le cadre de ces recherches.

Le signalement facilitera vos **démarches de régularisation** auprès de **votre banque** : un **récépissé** comportant toutes les informations utiles vous sera remis en fin de signalement. Vous pourrez l'**adresser à votre banque**.

**Pour effectuer ce signalement vous devez être dans la situation suivante :**

  
Je certifie **être toujours en possession** de ma carte bancaire.

  
Je ne suis **pas à l'origine** des achats en ligne.

  
J'ai demandé à la **banque de faire opposition** à ma carte de paiement.

COMMENCER



**6e étape** : Veillez à renseigner **toutes vos informations** jusqu'au récapitulatif de votre signalement.

## SIGNALER UN USAGE FRAUDULEUX DE MA CARTE BANCAIRE

1 Mes informations personnelles

2 Signalement des usages frauduleux

3 Conditions de détournement de la carte

4 Récapitulatif de mon signalement



*Vous pouvez aussi cliquer sur « sauvegarder » pour revenir à votre signalement ultérieurement.*

SAUVEGARDER

SUIVANT >



**7e étape** : Une fois votre signalement terminé, vous aurez la possibilité de l'imprimer afin de le transmettre à votre organisme bancaire. **Il sera automatiquement transmis aux forces de l'ordre.**